



ASSOCIATION CANTONALE GENEVOISE DE FOOTBALL

Case postale 10 - 1211 GENEVE 8

Commission des arbitres

022/809 02 00 - Fax 022/809 02 02

internet : [www.acgf.ch](http://www.acgf.ch)

## **DIRECTIVES SUR L'ATTRIBUTION ET LE RENVOI DES MATCHS COACHES OU ACCOMPAGNES**

### **Processus concernant l'attribution des matchs coachés et/ou accompagnés :**

1. Le lundi envoi des demandes de disponibilité par messagerie ;
2. Le mercredi soir au plus tard les inspecteurs/instructeurs devront donner leurs disponibilités ;
3. La liste définitive des matchs est transmise au responsable des inspections le jeudi avant midi ;
4. Entre le jeudi midi et le vendredi midi les inspections et accompagnements sont attribués ;
5. Les inspecteurs/instructeurs et accompagnants auront leur match attribué sur leur compte Clubcorner au plus tard vendredi 12h00 (en cas d'indisponibilité sur Clubcorner une messagerie sera envoyée) ;
6. La liste définitive est transmise dès 17h00 à la permanence du weekend.

### **Processus concernant le renvoi des matchs inspectés et/ou accompagnés :**

1. En cas de renvoi d'un match le coaching ou l'accompagnement est annulé ;
2. Si le match est renvoyé sur le terrain le coaching ou l'accompagnement est facturé ;
3. Les matchs renvoyés seront reprogrammés selon les directives de l'ACGF ;
4. Les matchs qui devaient être dirigés par un débutant seront attribués à un arbitre.